

EQUIPE DIRIGEANTE

Jean-Michel Arnaud, *co-Président*

Steven Zunz, *co-Président*

Thomas Bonnel, *directeur Associé*

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Domaines Publics vous aide à mettre au point votre stratégie de développement et à optimiser la performance de vos offres commerciales et de vos outils d'aide à la vente :

- élaboration d'une plateforme globale de communication et conception de la gamme d'outils appropriés ;
- refonte des documents de réponse aux appels d'offres publics ;
- animation de groupes de projets en vue de la formalisation d'une offre globale de services ;
- développement d'argumentaires, mise en perspective du bénéficiaire client, réalisation des supports requis ;
- coordination, pilotage et suivi des prestataires sur des projets complexes (gestion intégrale de la chaîne graphique, développement informatique, opérateurs techniques).

Domaines Publics vous accompagne sur le terrain, à la conquête de vos marchés cibles :

- cartographie du processus de décision au plan local et national en fonction des projets ;
- identification des facteurs clés de succès d'après l'analyse du contexte local (attentes, concurrence, etc.) ;
- optimisation de l'offre commerciale.

Nous assurons la conduite de vos projets de la conception à la mise en oeuvre opérationnelle.

RELATIONS PUBLIQUES

Domaines Publics conçoit et met en place vos opérations de communication :

- entretien et animation de vos contacts privilégiés ;
- identification et gestion des interlocuteurs clés ;
- conception et organisation d'opérations appropriées : événements ponctuels ou récurrents, conférences de presse, petits-déjeuners thématiques, colloques, séminaires, inaugurations, etc.

Nous mettons en oeuvre les actions nécessaires dans le cadre de votre stratégie de communication.

VEILLE POLITIQUE, LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE

Domaines Publics vous informe en temps réel de toute évolution de l'environnement législatif et réglementaire de vos activités :

- suivi régulier de l'élaboration des textes législatifs : ordre du jour des assemblées, projet ou propositions de loi, documents techniques, rapports parlementaires et d'information, travaux des commissions ;
- alertes personnalisées en fonction de l'actualité et selon vos intérêts : examen en commission et groupes de travail, amendements, commission mixte paritaire, "petite loi" ;
- élaboration de notes d'actualité et de procédures ;
- suivi des travaux des ministères et services chargés de l'élaboration et de la mise en oeuvre des dispositions réglementaires (décrets, circulaires, etc.).

Nous vous faisons bénéficier de notre maîtrise du processus d'élaboration des normes et de prise de décision des pouvoirs publics.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Assurance et assistance
Banque
BTP
Développement durable
Eau
Energie
Environnement
Entreprises d'artisanat d'art
Hôtellerie et industrie du luxe
Immobilier institutionnel et commercial
Immobilier et logement social
Industries aéronautique et spatiale
Industries agro-alimentaires
Industries manufacturières
Industries métallurgiques
Investissement institutionnel
Multiservices et facilities management
Presse et audiovisuel
Restauration collective
Santé et services associés
Sécurité
Services aux entreprises
Télécommunications
Tourisme



domaines PUBLICS

4, avenue Victor Hugo - 75016 Paris
Téléphone : +33 (0) 1 53 64 08 54
Télécopie : +33 (0) 1 53 64 08 56
E-mail : domainespublics@domainespublics.fr

Améliorer votre performance, valoriser vos compétences et défendre vos intérêts vis-à-vis des pouvoirs publics.

Domaines Publics est un groupe spécialisé dans le conseil et l'accompagnement des entreprises ou organisations professionnelles dans leur relation avec la sphère publique.

La maîtrise des processus de décision au sein des instances publiques nationales et européennes, l'analyse de vos problématiques et la capacité de mise en oeuvre de solutions opérationnelles sont **nos atouts** pour vous permettre d'anticiper, de décider et d'agir au mieux de vos intérêts. Fortes **de plus de dix années d'expérience** et de méthodes éprouvées, nos équipes s'organisent autour de **5 pôles d'expertises** complémentaires :

■ Intelligence économique

Nous mettons en oeuvre tout notre savoir-faire pour vous aider à rassembler, traiter et analyser en amont les informations stratégiques liées à votre environnement professionnel et institutionnel : **vous anticipez et décidez en connaissance de cause.**

■ Communication institutionnelle

Nous défendons vos intérêts auprès des pouvoirs publics et mettons en oeuvre les stratégies appropriées auprès des interlocuteurs pertinents : **vous évoluez en terrain plus favorable.**

■ Stratégie de développement

Nous vous accompagnons dans la définition de votre stratégie de développement, participons à l'élaboration de vos plans d'actions et mettons en oeuvre les solutions opérationnelles : **vous gagnez en efficacité.**

■ Relations publiques

Nous optimisons votre stratégie de communication, concevons des opérations et supports adaptés dans le cadre de plateformes de communication cohérente : **vous communiquez à bon escient.**

■ Veille politique, législative et réglementaire

Nous vous alertons sur toute évolution législative ou réglementaire intéressant vos activités : **vous êtes informés en amont.**

Domaines Publics éclaire vos choix et vous accompagne dans la durée avec des scénarios sur mesure et des prestations clé en main. Parce que l'intelligence économique est indissociable de l'anticipation et de l'action.

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Domaines Publics éclaire votre développement par la collecte d'informations, la réalisation d'études transversales, sectorielles ou spécifiques :

- conception et mise au point de systèmes de veille commerciale et réglementaire ;
- analyse transversale de cadres réglementaires ou législatifs, mise en perspective de solutions et recommandations appropriées ;
- études sectorielles portant sur un marché, un produit, un concept de services : analyse concurrentielle, audit de positionnement et/ou d'image, définition des actions à mettre en oeuvre ;
- études spécifiques : réalisation de monographies ou de notes de synthèse dressant le portrait d'un territoire et de ses acteurs.

Nous vous conseillons dans l'élaboration et la mise en oeuvre opérationnelle de votre politique de collecte, de traitement et d'analyse de l'information stratégique.

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Domaines Publics prend en charge, selon vos besoins, l'intégralité de vos relations publiques et institutionnelles :

- optimisation de vos relations avec les décideurs publics (gouvernement, instances parlementaires, collectivités territoriales) ;
- défense de vos intérêts dans la durée ;
- organisation d'événement ;
- prévention ou gestion de crise.

Domaines Publics élabore les stratégies de lobbying adaptées à vos enjeux :

- choix des stratégies pertinentes pour créer un environnement favorable ;
- connaissance fine du processus d'élaboration de la norme réglementaire ou législative ;
- mise en oeuvre des moyens appropriés à la situation : notes argumentaires, notes de synthèse et de procédures, etc.

Nous intervenons à vos côtés, au quotidien, à la bonne information des décideurs et vous aidons à préserver vos intérêts.